Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260304-20260306-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 18
- Pouvoir : 1

PRÉSENTS : MM. GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, HAUROGNE Ludovic, Mmes BEGO Anne, GUILLET Isabelle, HOUEIX Marie-Thérèse, PINIER Marie-Pierre, MAGRE Brigitte, MM. FRÉOUX Jean-Paul, ONIMUS Rémy, MAGNEN Franck, HAENTJENS Vincent, M. MADIOT Régis, Mmes GARCON Bénédicte, LUCAS Sabrina, JAGUT Nolwenn.

POUVOIR : Mme LOYER Roselyne a donné pouvoir à Isabelle GUILLET.

ABSENT : M. JACOB Romain.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GARÇON Bénédicte

2026.03.06 : Finances : Budget principal - affectation des résultats

A l'issue du vote du compte financier unique de 2025, la section de fonctionnement dégagera un excédent qu'il faut affecter au budget commune 2026 :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	ANNEE 2025	1 038 455,80 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	ANNEE 2025	1 536 333,96 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		**497 878,16 €**
EXCEDENT / DEFICIT ANTERIEUR REPORTE		0,00 €
EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL (résultat de l'exercice + excédent budget commune reporté)	**EXCEDENT A AFFECTER**	**497 878,16 €**
INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	ANNEE 2025	1 108 802,68 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	ANNEE 2025	1 007 768,98 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		**-101 033,70 €**

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260304-20260306-DE

EXCEDENT / DEFICIT REPORTE		983 581,67 €
DEFICIT / EXCEDENT GLOBAL (résultat de l'exercice + excédent d'investissement reporté du budget commune)	**EXCEDENT**	**882 547,97 €**
Restes à réaliser (RAR) - Dépenses d'investissement		889 460,00 €
Restes à réaliser (RAR)- Recettes d'investissement		0,00 €
Excédent ou déficit de financement (excédent global - RAR dépenses + RAR recettes)		-6 912,03 €

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2311-5

Sur proposition de la commission « finances », après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif 2025

Compte 1068 (financement de l'investissement)	497 878,16 €
Compte 002 (excédent de fonctionnement)	0 €
Compte 001 (excédent d'investissement)	882 547,97 €

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Bénédicte GARÇON
La secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.03.10 09:38:27 +01'00'